



ARRETE COLLECTIF PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT

La rectrice de l'académie de Grenoble,

vu le code général de la fonction publique,

vu le décret n°92-1189 du 6 novembre 1992 relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel

Arrête :

Article 1^{er} : Les 51 professeurs de lycée professionnel hors classe dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de classe exceptionnelle du corps des professeurs de lycée professionnel au titre de l'année 2024.

RANG	NOM	NOM PATRONYMIQUE	PRENOM	DISCIPLINE
1	PERNOT	GUILLERMOZ	FRANCOISE	Génie électrique : électronique
2	GNININVI	LOPES PIRES	NATHALIE	Lettres histoire géographie
3	GANDON	GANDON	CATHERINE	Biotechnologies : santé environnement
4	BRUN ROSSAT	BRUN	VERONIQUE	Economie et gestion option communication et organisation
5	BAYLE	BAYLE	OLIVIER	Éducation artistique et arts appliqués
6	MAZET	MAZET	CORINNE	Economie et gestion option commerce et vente
7	BENHAMOU	EPAILLY	ESTELLE	Economie et gestion option commerce et vente
8	MACIASZCZYK	MACIASZCZYK	GILLES	Génie civil construction et économie
9	RAFFIN	RAFFIN	NATHALIE	Economie et gestion option commerce et vente
10	BAFOU	BAFOU	EMMANUEL	Maintenance des systèmes mécaniques automatisés
11	BERTI CUGERONE	BERTI	CATHERINE	Economie et gestion option commerce et vente
12	MASSA	MASSA	FRANCOIS	Economie et gestion option commerce et vente
13	DELMEDICO	DELMEDICO	ISABELLE	Anglais lettres
14	ROUMANET	COURT	BEATRICE	Economie et gestion option comptabilité et gestion
15	VENET	VENET	CATHERINE	Biotechnologies : santé environnement
16	GUILLAT	GUILLAT	BERTRAND	Mathématiques sciences physiques
17	LEROUX	LEROUX	PIERRE-YVES	Mathématiques sciences physiques
18	BLOND	CHARLETY	MARIE-HELENE	Economie et gestion option commerce et vente
19	BOICHON-MONTABRUN	BOICHON	MARIE-CHRISTINE	Biotechnologies : santé environnement
20	SOULIER	SOULIER	WILLIAMS	Génie civil équipement technique énergie
21	SAINJOIRE	SAINJOIRE	ROBERT	Mathématiques sciences physiques
22	ROBERT	BORNACHOT	MARIE-LAURE	Lettres histoire géographie
23	MARTIN	MARTIN	FABIENNE	Economie et gestion option commerce et vente
24	MODDE	MODDE	HENRI	Mathématiques sciences physiques
25	MURISON	BODIN	VERONIQUE	Lettres histoire géographie
26	PANABIÈRE	JOUFFRE	BEATRICE	Mathématiques sciences physiques
27	DJEKHOUN	DJEKHOUN	NASRADINE	Génie industriel structures métalliques
28	LAVAGNA	LAVAGNA	LUDOVIC	Mathématiques sciences physiques
29	COMBE	SCHOLL	CORINNE	Mathématiques sciences physiques
30	CHAPUYS	CHAPUYS	ANDREW	Mathématiques sciences physiques

31	ENGELVIN	GOUY	DANIELLE	Economie et gestion option comptabilité et gestion
32	HOSTACHE	HOSTACHE	LAURENT	Economie et gestion option commerce et vente
33	GLEYZE	GLEYZE	JEAN-FRANCOIS	Conducteurs routiers
34	CHOVIN	CHOVIN	HELENE	Biotechnologies : santé environnement
35	DEVOLVENT	DEVOLVENT	SANDRINE	Industrie du cuir et de la chaussure
36	LE NAOUR	LE NAOUR	YANNICK	Lettres histoire géographie
37	PANABIERE	PANABIERE	ARNAUD	Mathématiques sciences physiques
38	CHAPPAZ	CHAPPAZ	MAXIME	Mathématiques sciences physiques
39	BACHMANN	BACHMANN	SEVERINE	Lettres histoire géographie
40	VIGNOBOUL	VIGNOBOUL	VALERIE	Lettres histoire géographie
41	BAZ	BAZ	KARIM	Economie et gestion option commerce et vente
42	GIOVANELLI	GIOVANELLI	HERVE	Mathématiques sciences physiques
43	SCALABRINO	SCALABRINO	BERNARD	Génie industriel bois
44	CHTOUKI	CHTOUKI	ABDELKRIM	Génie civil construction et économie
45	ROBERT	ROBERT	DIDIER	Mathématiques sciences physiques
46	LANI	LANI	HUBERT	Lettres histoire géographie
47	JONQUIERES	JONQUIERES	ISABELLE	Mathématiques sciences physiques
48	ZITOUNI	ZITOUNI	BOUABDELLAH	Génie civil construction et économie
49	TOUATI	TOUATI	NADIA	Allemand lettres
50	MAHUZIES	MAHUZIES	FLORIANE	Anglais lettres
51	CLOUX	CLOUX	PHILIPPE	Génie industriel structures métalliques

Article 2 : Le présent arrêté est publié sur le site internet du rectorat de Grenoble (<https://www1.ac-grenoble.fr/>) dans la rubrique [carrière/publication des promotions](#), et est affiché pendant une durée de deux mois à compter de la date de signature dans les locaux du rectorat, 7 place Bir Hakeim, Grenoble.

Fait à Grenoble, le 5 juillet 2024

**Pour la rectrice et par délégation
La secrétaire générale adjointe
Directrice des ressources humaines**


Céline Blanchard

Délais et voies de recours

Si vous souhaitez contester la décision prise par l'administration, vous avez trois possibilités :

1°) Vous pouvez former un recours gracieux devant l'auteur de la décision que vous désirez contester.

2°) Vous pouvez former un recours hiérarchique devant le supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision.

Ces deux recours doivent être déposés dans le délai du recours contentieux soit deux mois : ils ont alors pour effet de proroger le délai du recours contentieux.

3°) Vous pouvez également former un recours contentieux devant le tribunal administratif du lieu de votre résidence ; il doit être déposé dans un délai de 2 mois à compter de la notification soit de la décision d'origine que vous désirez contester, soit de la réponse au recours gracieux ou hiérarchique que vous aurez déposé.

Le tribunal administratif peut être saisi par voie dématérialisée sur l'application « Télérecours Citoyens » (www.telerecours.fr)

La décision contestée ou le rejet du recours gracieux ou hiérarchique peut être explicite ou implicite ; le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois vaut décision implicite de rejet attaquant aux conditions visées ci-dessus.

Si une décision explicite de rejet intervient dans un délai de deux mois après la décision implicite, vous disposez à nouveau d'un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

Nota :

- La part des femmes parmi les agents promouvables à la classe exceptionnelle des professeurs de lycée professionnel est de 44,4 %. La part des hommes est de 55,6 %.

- La part des femmes parmi les agents inscrits sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs de lycée professionnel est de 51 %, la part des hommes est de 49 %.